

DIFFUSION RESTREINTE	CXI/CTD
=1-DA -2DAM -CMB MD4 +ZZ	99

TD KIGALI 761

LE 31 DECEMBRE 1990
 FRON LE 31/12/90 A 14H25

Signalé

URGENT
 CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE
 NB : DISTRIBUTION ADMINISTRATIVE
 AD MINCOOP PARIS 454
 TXT

CQ DIPLOMATIE 761

TXT
 MINCOOP POUR : EDEV/AD

OBJET : COOPERATION POLICE.-

JE ME REFERE AU TD DU DEPARTEMENT NO. 8714 DU 20 DECEMBRE.

L'AFFECTATION D'UN DELEGUE DU SCTIP AUPRES DES AUTORITES RWAN-DAISES PARAIT DANS L'IMMEDIAT DEVOIR ETRE POUR LE MOINS AJOURNEE.

LE SERVICICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS SUSCEPTIBLE DE COOPERER AVEC UN AGENT DE LA POLICE NATIONALE FRANCAISE, EST ACTUELLEMENT COMPLETEMENT DESORGANISE, SON CHEF VENANT EN EFFET D'ETRE LIMOGE.

PAR AILLEURS CE SERVICE EST AGITE PAR DES PROBLEMES A CARACTERE POLITIQUE ET ETHNIQUE ET UNE PRESENCE FRANCAISE Y PARAITRAIT INOP-PORTUNE DANS L'ETAT ACTUEL DES CHOSES.

LES SERVICES DE LA GENDARMERIE ASSUMENT LA PLUS GRANDE PARTIE DES MISSIONS DE POLICE DANS LES DOMAINES JUDICIAIRE, ADMINISTRATIF ET MILITAIRE ET BENEFICIENT DEJA D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA GENDARMERIE FRANCAISE, DANS CHACUN DE CEUX-CI ET DANS LE 1ER PLUS PARTICULIEREMENT, TANT AU NIVEAU DE L'ECOLE DE GENDARMERIE QUE DANS LES UNITES. (JL) 311400./.

MARTRES

MINIST. DE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES